

# Qualité du signalement dans les PCPP

## Questions/Réponses

*Ce document restitue les réponses données à l'oral lors du webinaire du 19 septembre 2019, et le cas échéant vient fournir des compléments de réponses.*

**Question : Est-ce qu'il serait possible d'avoir aussi l'info abonnement ouvert ou abonnement fermé ?**

*Abes : Oui, il est possible d'ajouter dans les prochains tableaux cette information.*

**Question : Un peu hors-sujet : est-ce que maintenant on peut récupérer une liste complète de résultats depuis Périscope ?**

*Abes : Nous allons bientôt vous proposer une nouvelle version de Périscope qui permettra d'exporter une liste de titres.*

**Questions : Pourra-t-on croiser abonnement ouvert / fermée et état de collection de chaque bibliothèque ? Pour détecter les états de collection ouverts alors que le titre est mort par exemple.**

*Abes : Oui, il est possible d'extraire pour chaque exemplaire la notion d'abonnement ouvert/fermé et l'état de collection.*

**Et aussi : croiser états de collection et dates de publication réelle du périodique ?**

*Abes : Oui, puisque les dates de publication (zones 100 et 210) sont extraites.*

**Aide à la décision pour comparer plusieurs états de collection et indiquer rôle pôle de conservation pressenti ?**

*Abes : Exactement.*

**Question : Si nous écrivons un état de collection détaillé, est-ce utile de mettre une 959 ?**

*Abes : Pour toute question sur l'articulation entre 955 et 959, se reporter aux consignes [http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/DonneesExemplaires/ReglesDE\\_PublicationsEnSerie.htm#SaisieLacunes](http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/DonneesExemplaires/ReglesDE_PublicationsEnSerie.htm#SaisieLacunes). Utiliser 955 et 959 permet de signaler de façon précise ce que vous avez et ce que vous n'avez pas. C'est très important dans le cadre de Plans de Conservation Partagée des Périodiques.*

*Ce document <http://documentation.abes.fr/sudoc/autres/ConsignesSaisieLacunes.pdf> fait le*

*point de façon détaillée, avec des cas pratiques.*

**Questions : Lorsqu'il y a de trop nombreuses lacunes et pas possibilité de les énumérer peut-on juste noter nombreuses lacunes en 955 ?**

*Abes : Dans le cadre d'un Plan de Conservation Partagée des Périodiques, il est obligatoire de signaler ce que vous avez/ce que vous n'avez pas. Soit en utilisant plusieurs 955, soit une seule 955 et une 959.*

*Se reporter à la synthèse*

*<http://documentation.abes.fr/sudoc/autres/ConsignesSaisieLacunes.pdf> qui explique comment articuler états de collection et lacunes. C'est un travail conséquent mais il est important.*

**Mais si ce sont de nombreux n° isolés qui manquent il est difficile de fractionner l'état de collection ?**

*Abes : Dans ce cas, il est peut-être préférable d'utiliser la 959 pour signaler les lacunes.*

**Question : Dans ce cas, faut-il mettre un \$7Lacunes en 955**

*Abes : Oui, il faut toujours indiquer la présence de lacunes en 955\$7, et les détailler en 959 si les numéros manquants sont isolés, ou faire une 955 fractionnée si les parties manquantes couvrent une période plus vaste.*

**Question : Peut-on extraire les liens à un support numérique ?**

*Abes : Oui, nous l'intégrerons aux prochains tableaux.*